

CEINTURE DORÉE ?

Récit de stage
Cécile Bercegeay

Juillet 2018

Remerciements

Je tenais à adresser mes remerciements à l'ensemble des personnes ayant contribué à ce stage.

Je remercie Benjamin Grebot, Directeur, de m'avoir accueilli au sein de l'ADEUPa.

Je remercie mes maîtres de stage, Fiona Thomas et Anne-Simone Burel pour leur accompagnement bienveillant, leur écoute et confiance. Elles ont su partager leurs savoir-faire et connaissances. Je ne doute pas que leurs enseignements et les leçons tirées de ce stage guideront mes choix de future professionnelle.

Je voulais également adresser un grand merci à la chaleureuse équipe de l'Adeupa.

Introduction

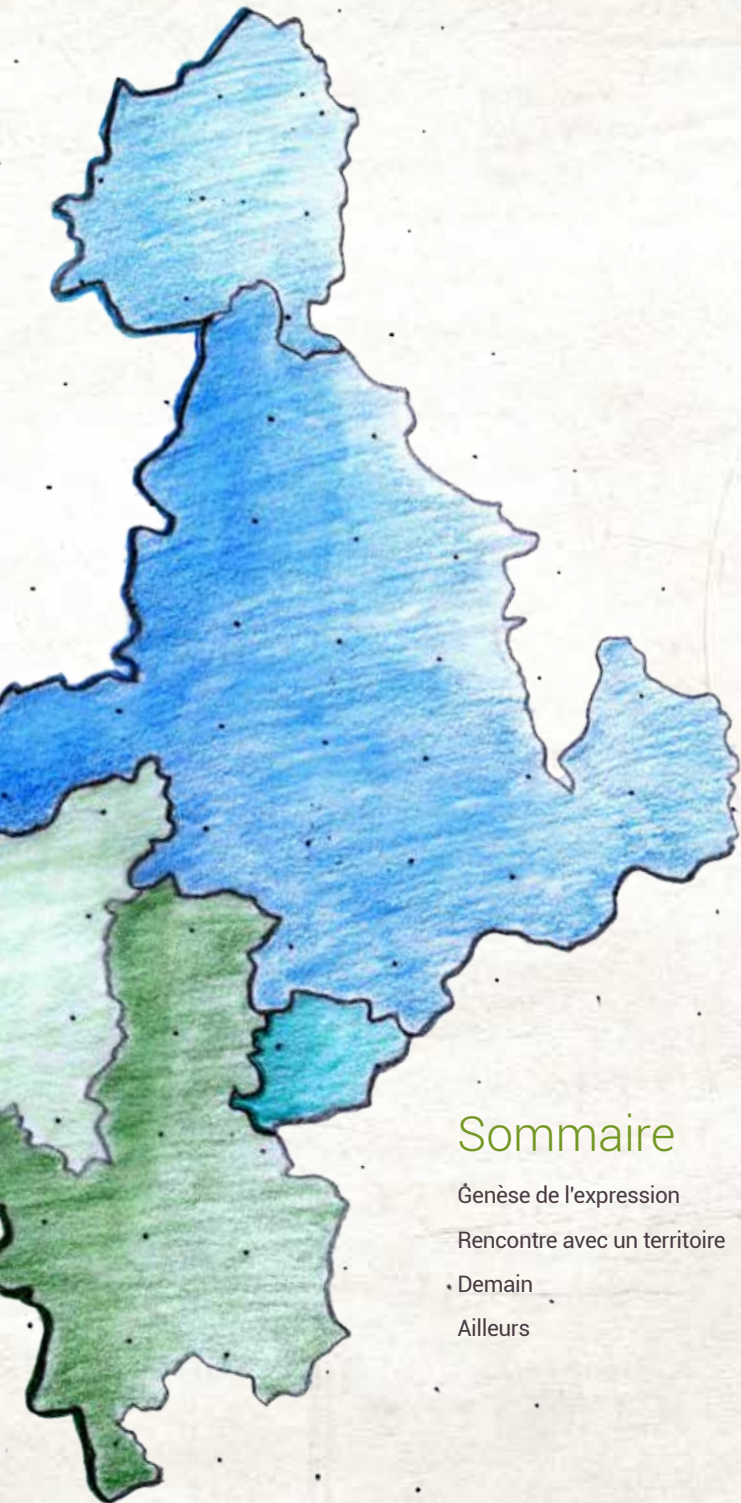
Étudiante en M1 Aménagement et urbanisme, j'ai passé mon été 2018 entre Saint-Brieuc et Brest, entre l'antenne et le siège de l'ADEUPa, pour y effectuer un stage de deux mois. Ma mission consistait à étudier les paysages agricoles de Saint-Brieuc Armor Agglomération et à traiter plus particulièrement d'une notion, celle de ceinture dorée. Imaginée lors de l'Atelier des territoires 2016, la ceinture dorée est la dernière proposition ayant émergé des discussions, après celle d'un parc des vallées et celle d'une valorisation des friches. Si ces dernières propositions éveillent des représentations, il faut avouer que la figure de ceinture dorée reste plus énigmatique. En m'appuyant sur les observations du paysage, le témoignage des personnes croisées au cours de mon exploration du territoire et des rencontres avec des acteurs institutionnels du milieu agricole, je souhaite présenter ma compréhension de cette figure sous la forme d'un reportage. Le ton est volontairement personnel pour raconter l'histoire de la ceinture dorée dont l'avenir reste à écrire.

Contexte

Saint-Brieuc Armor Agglomération est une jeune collectivité créée au 1er janvier 2017 suite à la fusion de quatre intercommunalités: Centre Armor Puissance 4, Quintin Communauté, Sud Goëlo, Saint-Brieuc Agglomération et de la commune de Saint-Carreuc. Cette réorganisation territoriale invite aujourd'hui le nouvel EPCI à définir un projet de territoire.

En 2015, Saint-Brieuc Agglomération avait fait acte de candidature pour participer aux Ateliers des territoires. Ce dispositif, mis en place par l'Etat, a vocation à aider les collectivités dans l'élaboration de stratégies. A l'initiative de Saint-Brieuc Agglomération, les collectivités limitrophes ont été invitées. Questionnant la capacité du territoire briochin à proposer des paysages de vie de qualité, le projet de la rocade a été un vecteur d'échanges et de propositions. Cet atelier s'est transformé en un vivier d'idées pour l'avenir du territoire.





Sommaire

Genèse de l'expression	7
Rencontre avec un territoire	17
Demain	33
Ailleurs	37

Genèse de l'expression

"Ceinture dorée"

fabrication d'un objet

Découverte et questionnement

Quand j'ai découvert ma mission, l'expression de "Ceinture dorée" m'était inconnue. Une multitude de questions apparaissait. A quoi pouvait-elle bien faire référence ? Cette forme, cette couleur or ne devaient pas avoir été choisies de manière anodine. A défaut de pouvoir agir, les mots évoquent, inspirent. Ils cristallisent des ambitions. Comprendre cette expression revenait donc à retrouver l'intention première. Faisait-elle écho à une réalité territoriale passée ou actuelle ? Était-elle un pastiche d'un autre modèle de ceinture, la ceinture verte ? Cette ceinture a-t-elle été dorée pour figurer un Eldorado, une région riche et attractive ? Auquel cas, était-ce la ceinture ou l'espace enserré qui seraient prospère ? Les deux peut-être ? Tel l'Eldorado, cette ceinture n'était-elle pas une figure espérée mais illusoire ?

Une référence historique ?

Dans un premier temps, cette ceinture dorée m'avait été présentée comme une ceinture maraîchère. La référence au maraîchage se tenait. A la fin du XIX^{ème} siècle, les géographes français désignaient par "Ceinture dorée" la côte bretonne nord où le maraîchage s'était développé. Territoire compris entre terre et mer, cette frange offrait un climat et des terres propices à la culture légumière. Cette production était source d'un dynamisme économique. Pour mettre un point d'honneur à distinguer ce territoire perçu comme prospère du reste de la Bretagne, l'expression de "Ceinture dorée" fut créée dans les années 1880. Dans un premier temps, elle ne désignait que le Léon et le Trégor avant de décrire l'ensemble des pays maraîchers bretons.

Le territoire briochin, situé en fond de baie, a lui aussi connu le développement du maraîchage. Simple sobriquet, le surnom de la préfecture costarmoricaine témoigne de ce passé. Elle fut renommée Saint-Brieuc des Choux par les habitants et les écrivains locaux tels que Alfred Jarry et Louis Guilloux. Ce surnom est aujourd'hui presque oublié. On peut aisément le comprendre. Cette image fut vécue comme peu valorisante. Louis Guilloux s'amusait à présenter les communes riveraines comme « la ceinture dorée de Saint-Brieuc ». La référence géographique associée à la réalité locale formait un jeu de mot. Les communes riveraines, celles de Langueux, d'Yffiniac et d'une partie d'Hillion sont historiquement associées à la production d'oignons, dont la variété est appelée "oignon jaune paille des vertus". Sous l'effet de la concurrence étrangère, le maraîchage a changé de visage de telle sorte qu'il n'offre plus que des paysages résiduels.

Saint-Brieuc des Choux



À Saint-Brieuc des Choux tout est plus ou moins bête,
Et les bons habitants ont tous perdu la tête.
À deux lieues est la mer, à deux pas les fumiers,
Et, du matin au soir, d'innombrables pompiers
Promènent en tous lieux leur pompe brevetée (sic).
Grâce à Rouget, pourtant, l'odeur est supportée.
Parlons donc du lycée ! Au premier rang, les pions.
Combien dit-on contre eux de malédictions,
Quand le méchant Sicca, d'une voix bien revêche,
Gronde, l'une après l'autre, et la Tère,
Autrement dit...

4646. - Etablissement de St-Ilan, près St-Brieuc. - Les Serres



1. Extrait d'un poème Saint-Brieuc des Choux d'Alfred Jarry, Poésies et comédies tirées d'Ontogénie, Mercure de France, 1964
2. Carte postale, © Ville de Langueux

L'Atelier des territoires un temps de création

Pour appréhender au mieux cette figure, les synthèses de l'Atelier des territoires ont été mises à ma disposition. Lancé en 2016, l'Atelier des territoires était perçu comme une opportunité de parvenir à partager une vision commune des enjeux du territoire, et d'esquisser une stratégie pour l'avenir. C'est au fil des ateliers que l'expression de "Ceinture dorée" s'est formalisée. Il me semble judicieux de revenir sur l'organisation des séances pour faire apparaître le raisonnement ayant conduit à cette forme.



Photo prise lors de la deuxième séance des Ateliers des territoires

Le thème de la session 2016 des Ateliers des territoires nationaux, "Comment requalifier par le paysage des territoires à vivre ?" et le sujet de la rocade proposé par Saint-Brieuc Agglomération a conduit l'équipe en charge d'organiser la concertation à questionner les modes de développement du territoire. Lors d'un diagnostic préalable, l'équipe découvrant la région briochine constatait que la côte avait été sujette à la concentration des hommes et des activités sur le littoral. L'étalement urbain avait créé une frange périurbaine importante. L'achèvement de la rocade sud allait participer à amplifier la périurbanisation en permettant à des ménages d'aller plus loin, plus vite. D'ailleurs, au-delà de la simple infrastructure routière, le dessin de la rocade, tel qu'imaginé dans les années 1990, était de déplacer le développement économique et résidentiel vers le sud, car contraint au nord par la loi littorale. L'atelier des territoires n'ayant pas pour vocation de remettre en cause le projet de rocade, mais bien de s'appuyer sur ce dernier, il se proposait alors de travailler sur les espaces au cœur de mutation actuelle et à venir,

c'est-à-dire les franges, afin d'accompagner leurs changements. Pour ce faire, la concertation a été organisée autour de plusieurs temps, le premier étant celui de l'observation, le deuxième celui de la prospective et le dernier celui d'un échange cherchant à concilier les enjeux issus des différentes séances. Il est à souligner que la démarche de l'atelier se veut didactique.

Le paysage étant l'ensemble des éléments observables depuis un point, il s'appréhende différemment selon les spectateurs. Aucun participant n'étant plus expert qu'un autre, le paysage devient un facilitateur des échanges. Les organisateurs de l'atelier l'ont bien compris. Ils ont choisi de débiter la concertation par le grand paysage. En abordant des thèmes variés, celui des vallées, du littoral et de la baie ainsi que la problématique d'un axe nord-sud, ils ont amené les participants à prendre conscience que la géographie rapproche les communes. A titre d'exemple, le découpage de la nouvelle agglomération coïncide avec le périmètre du bassin versant. La vallée du Gouët traverse l'ensemble du territoire de sa source à son embouchure. A l'issue des discussions, le paysage était considéré comme un "patrimoine partagé", un potentiel ferment d'une identité commune. Il pourrait se transformer en un support de projet, à condition qu'il soit mis en valeur et que les continuités paysagères et écologiques soient maintenues. Toutefois, cette perspective a été mise à mal par un autre constat. L'aménagement a trop souvent été pensé à l'échelle communale ce qui avait renforcé l'étalement urbain. Face à ce bilan, l'idée de mettre en place une limite pour contraindre l'urbanisation a émergé.

Face à l'enjeu de préserver tout en développant, les élus ont été mis dans une nouvelle posture. Lors de la deuxième séance de l'Atelier des territoires, l'équipe en charge de la concertation a décidé de considérer le paysage comme un « espace productif et pratiqué ». En faisant cette interprétation, l'équipe a fait le choix d'orienter le débat autour des problématiques liées au devenir des franges agricoles et naturelles. Devenir, jugé d'autant plus incertain, que la rocade crée une rupture physique, fragmentant ces espaces et dessinant dès lors des poches agricoles. Or, ces espaces sont pour certains présentés comme des paysages qualitatifs. C'est particulièrement le cas des paysages maraîchers situés sur le tracé ou à proximité de la rocade en travaux. Imaginer des scénarios prospectifs revenait à proposer une stratégie pour ces territoires. C'est à l'issue de cette séance que fut évoquée pour la première fois, par un élu, l'expression de "Ceinture dorée".

**"CEINTURE DOREE DU MARAICHAGE
pour valoriser la production de proximité
et favoriser les circuits-courts."**

Enrichissement de la proposition

Cette proposition faisait écho à l'idée de mettre en place une "Ceinture verte" pour renforcer une continuité paysagère mise à mal par des coupures routières et urbaines. L'idée initiale reposait sur la présence ponctuelle du maraîchage. Il suffirait de renforcer la culture légumière sur les franges urbaines pour créer une permanence paysagère.

Une nouvelle fois, il était possible de rattacher l'expression de "Ceinture dorée" au maraîchage. Malgré ce lien étroit qui les unit, il ne fallait pas présupposer trop vite que cette ceinture se résumait uniquement à l'activité légumière. En effet, l'attention avait volontairement été orientée sur le sujet du maraîchage pour mieux éclairer la situation des espaces périphériques. Finalement, la figure de projet s'est cristallisée en deux mots : "**Ceinture dorée**", de manière à inclure l'ensemble des activités agricoles et les espaces naturels.

Du protectionniste ?

En ce sens, on peut comprendre cette figure comme une réaction protectionniste pour préserver l'agriculture périurbaine. Cette forme aurait comme avantage de donner une plus grande visibilité aux activités agricoles en développant des circuits-courts, et en valorisant les productions locales. Dès lors, elles ne seraient plus uniquement perçues par les aménageurs comme des gisements fonciers. Leurs vocations nourricières ainsi que leurs insertions dans le tissu économique briochin génèreraient des arguments solides quant à leur défense.

Repenser le développement

En discutant de la ceinture dorée avec les membres du CAUE des Côtes d'Armor, j'ai compris que cette ceinture était un modèle hybride, une zone tampon entre le monde urbain et agricole, un espace de dialogue. Ainsi, cette lisière, figure de projet pour les franges de l'agglomération serait support de réflexion pour de nouvelles formes d'aménagement et proposerait de clôturer l'étalement urbain en connectant les projets d'habitations au paysage agricole préservé.

Débat et consensus

La lecture des synthèses de l'Atelier livre un récit apaisé et montre à voir une démarche consensuelle ayant abouti à la ceinture dorée. Pour autant, ces synthèses ne mettent pas en lumière les débats ayant eu cours concernant l'expression à proprement parlé. Il me semble intéressant de faire part des échos qui me sont parvenus.

"Je suis serré dans ma ceinture."
parole d'élus

Figure contraignante ?

A plusieurs reprises, j'ai entendu le témoignage de ma tutrice. Elle répétait une parole d'élus qui l'avait marquée. Ayant participé aux ateliers, elle avait mémorisé une scène particulière. Alors que les élus parcouraient le territoire en bus, prenant la parole à tour de rôle, un d'entre eux s'était osé à faire un jeu de mots en référence au projet : "Je suis serré dans ma ceinture". Ce souvenir, aussi anecdotique puisse-t-il paraître, dévoile une représentation associée à l'objet. Il peut être contraignant. Afin d'adoucir cette figure, des images moins oppressantes avaient été cherchées. Deux termes avaient émergé, celui de bretelle et de lisière. La première proposition renvoyait à l'image de soutien, quand la seconde suggérait l'idée d'une frange continue plus ou moins épaisse.

Appel à la sobriété !

La couleur a aussi suscité des réticences. Certains participants n'étaient pas enclins à conjuguer la forme de "Ceinture au doré", au nom d'une honnêteté géographique et historique. Pour eux, l'expression de "Ceinture dorée" faisait référence à une autre région que Saint-Brieuc, aux territoires limitrophes du Léon et du Trégor. En quelque sorte, ils ne se trompaient pas.

Une expression symbolique

Sans remettre en cause la philosophie du projet, il me semble que ces réflexions interrogent la capacité évocatrice de cette figure de projet. Ces deux termes "ceinture" et "dorée" ne permettant pas de se figurer l'ambition de cette expression et reste évasive. Elle suggère mais n'annonce pas explicitement. J'imagine que l'association de mots a été retenue pour sa dimension symbolique : la référence à la prospérité et à un cercle vertueux.

En bref

La "Ceinture dorée" est un concept naissant, pas encore un projet territorial, et donc a fortiori pas une réalité actuelle. Elle est une figure de projet voulant mettre en valeur l'agriculture périurbaine pour :

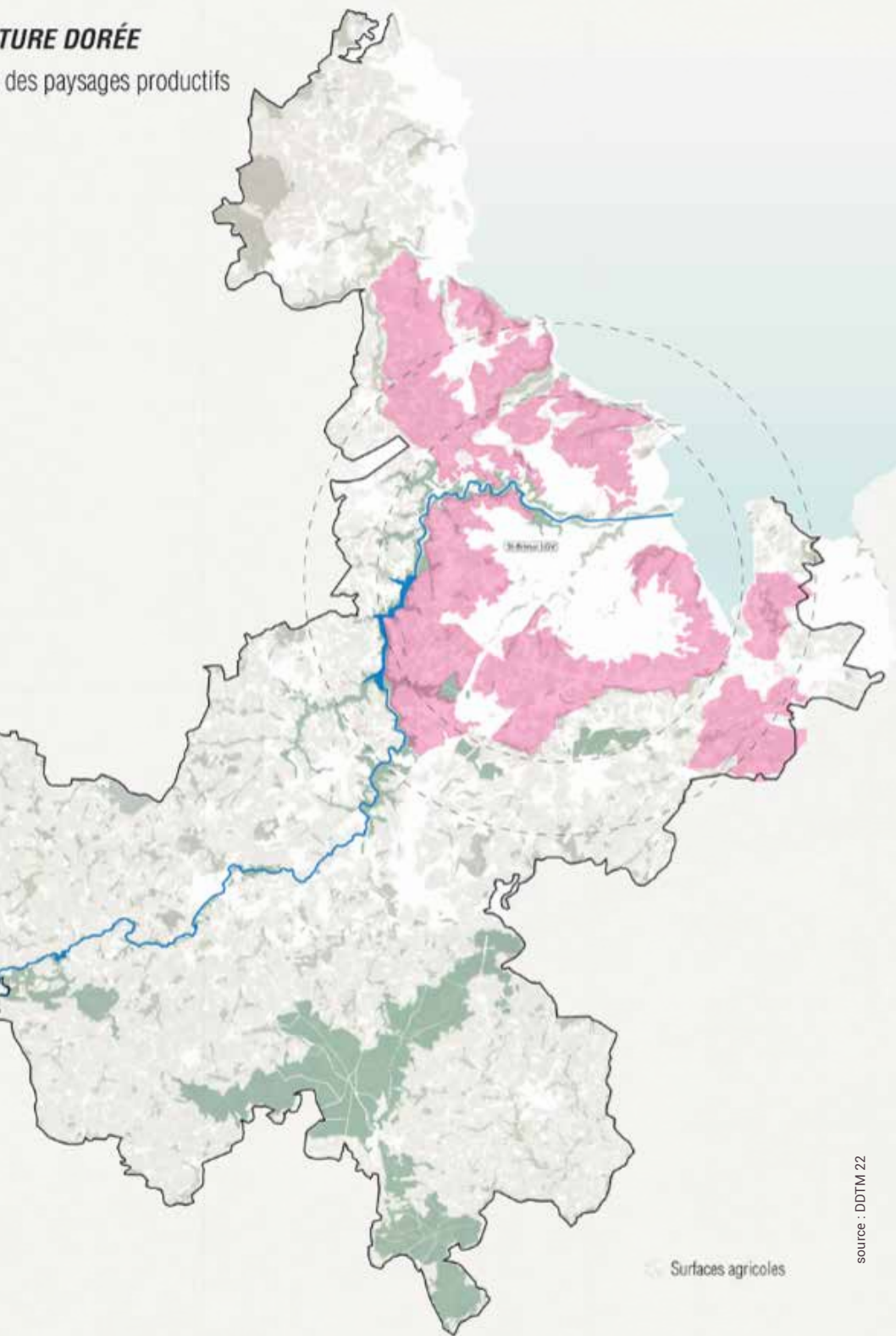
- ses qualités paysagères,
- son rôle environnemental,
- son caractère nourricier,
- son aptitude à structurer l'aménagement territorial,
- et également pour sa dimension récréative.

En proposant d'être une interface entre la ville et la campagne, elle peut être applicable sur l'ensemble de l'agglomération briochine, de la ville-centre aux bourgs.



TURE DORÉE

des paysages productifs



Rencontre avec un territoire

ses habitants et ses acteurs



La lecture des travaux de l'Atelier des territoires m'a ouvert de nouvelles perspectives. La "Ceinture dorée" n'était ni tout à fait légumière, ni tout à fait jaune. Mais une chose était sûre, cette orientation voulait mettre à l'honneur les paysages agricoles tout en s'appuyant sur le maraîchage. Profitant d'être à Saint-Brieuc pendant le mois de juin, j'ai parcouru les routes de l'agglomération pour mieux appréhender les paysages agricoles de la collectivité. Du nord au sud, ce n'est pas moins de la quasi-totalité des communes qui ont été traversées. A l'aide d'une tablette, j'ai pu photographier et commenter ce que je voyais. Cette situation fut propice à l'éveil de curiosité des agriculteurs que je rencontrais sur mon chemin. Apparemment, peu de personnes photographient les champs sur ce territoire. Ils étaient interpellés par ma démarche. Il m'a semblé qu'ils étaient ravis qu'on prête un intérêt à leurs travaux. En parallèle de ces sorties sur le terrain, j'ai rencontré plusieurs acteurs institutionnels liés à l'agriculture. Constatant mon intérêt pour la problématique agricole, ils ont partagé avec moi leurs connaissances et leurs opinions sur le paysage agricole, tant du point de vue social, économique, qu'environnemental.

- Federica Perleta, chargée des questions urbaines à la Chambre d'Agriculture 22
- Françoise Salaün, chef de service Agriculture et Développement rural à la DDTM 22
- Emilie Le Jallé, urbaniste au CAUE 22
- Mathieu Gaillet, animateur territorial à la Chambre d'Agriculture 22
- Serge Le Gall, responsable départemental de la SAFER 22
- François David et Claude Etesse, techniciens au service Eau et Assainissement de Saint-Brieuc Armor Agglomération
- Gonçalo Concalves, conseiller agricole au Groupement des Agriculteurs Biologiques des Côtes-d'Armor







Les paysages agricoles de l'agglomération

Pas une, mais des agricultures !

L'agriculture briochine est plurielle du fait de la variété des productions, et des modèles agricoles. La grande majorité des exploitations sont dites conventionnelles, quand une infime portion pratique une agriculture biologique (6%)¹. Les productions agricoles effectuées sur le territoire briochin sont diverses. Elles sont céréalières, légumières, horticoles et maraichères. Elles sont aussi laitières, bovines, porcines et ovines. Les productions majeures sont l'élevage hors-sol (30%)¹ et le lait (25%)¹.

Des paysages reflet de cette diversité ?

Par son occupation des sols, l'agriculture façonne les paysages de l'agglomération. Toutes les productions n'apparaissent pas avec la même évidence. Il y a celles qui se devinent et il y a en d'autres qui visuellement s'imposent.

*"Quand on a 120 vaches,
c'est difficile de toutes les sortir."
Agricultrice*

Les vaches se font rares dans les champs

L'élevage bovin représente 31%¹ de la production du territoire, et les prairies occupent 18%¹ de sols briochins. Malgré ces informations chiffrées, l'importance de cette activité ne m'est pas apparue comme dominante. J'ai eu l'impression de voir peu d'animaux en pâture. Les producteurs laitiers que j'ai pu rencontrer m'apportaient des explications. Au vue de la tendance à l'agrandissement des exploitations, de la dispersion des parcelles et de l'augmentation des cheptels, les agriculteurs préfèrent garder leurs bêtes à proximité du siège d'exploitation. Mon itinéraire ne m'avait peut-être pas guidé vers les fermes. De plus, du fait des nuisances, ces exploitations se font plus discrètes et elles ont tendance à s'éloigner des périphéries de ville.

¹ Source : Chambre d'Agriculture 22



La discrétion du maraîchage

Bien que les discussions des Ateliers aient pu mettre en exergue le maraîchage, cette activité est discrète, ponctuelle et spatialisée. Elle se trouve principalement dans le nord de l'agglomération, sur les pourtours de la conurbation littorale. Telle une mosaïque, les parcelles maraîchères ponctuent l'espace de telle sorte qu'elles n'offrent pas de continuité paysagère mais des séquences visuelles. Langueux, Yffiniac, Hillion, communes historiquement associées à cette activité, donnent à voir des scènes nombreuses de champs de légumes. Du fait de la configuration de l'embouchure de l'Urne ou se cotoient ancienne plaine marécageuse et polder, les paysages maraîchers sont visibles d'un seul tenant de part et d'autre de l'Anse d'Yffiniac. Tandis qu'à Trégueux, Ploufragan, Saint-Briec, Plérin et Pordic, l'activité est remarquable mais se fond dans un paysage de champs céréaliers et de pâturages. La répartition de cette activité forme un halo à la consistance inégale.

*"Non, on ne peut pas dire qu'il y a une ceinture maraîchère à Saint-Briec."
Françoise Salaün*

La modestie des paysages maraîchers s'explique de deux manières. Cette activité n'occupe qu'une faible portion de la superficie du territoire (1%)¹, ce qui l'a rend structurellement moins visible. D'autre part, afin d'écouler la production légumière, les exploitations maraîchères font le choix de s'implanter à proximité des axes de communication. En terme paysager, cette localisation est paradoxale pour le spectateur. Les séquences paysagères peuvent être furtives et partielles. De plus, l'opportunité d'observer ces vues est contrainte par l'ouverture paysagère des lieux.

Sur le reste de l'agglomération, la production légumière est plus dispersée. A Plourhan, on peut trouver des champs de petits pois, quand à Ploelec-sur-Lié la pomme de terre représente la production majoritaire.

*"On fait de la pomme de terre depuis toujours à Ploelec.
Ca doit être lié au terroir."
Agricultrice*

Et j'ai senti leur présence...

Parfois, on voit directement les installations hors-sol, d'autres fois, ce sont leurs effluves qui indiquent leurs présences. Ils ne restent plus qu'à regarder aux alentours pour les trouver. Elles ne se dévoilent pas facilement. Ayant fait l'objet d'une intégration paysagère, elles sont souvent cachés derrière des haies. En arpentant l'agglomération, j'ai pu remarquer que ces infrastructures sont présentes sur l'ensemble du territoire, des plateaux de Pordic aux abords de Plaintel. C'était d'ailleurs avec surprise que j'ai découvert des structures en ruine contrastant avec des installations neuves composées de plusieurs bâtiments. La PAC et les normes sanitaires ont un rôle direct dans la fabrication des paysages agricoles.

*"Un emploi agricole
génère en moyenne
sept emplois indirects."
Françoise Salaün*



Une économie agricole visible

La structure industrielle fait également partie des paysages agricoles. Sur mon trajet, j'ai pu croiser de très nombreux camions de fret : transport d'animaux et de nutriments. J'imagine qu'ils faisaient la navette entre les exploitations, les usines d'agro-alimentaire et les sites de l'agro-industrie.



Des champs de céréales à perte de vue

Les blés en fleur, le maïs qui pousse, l'avoine et le colza dorant au soleil, voilà les paysages que j'ai le plus remarqué. Et pour cause, si l'on se réfère aux pourcentages d'occupation des sols de l'agglomération briochine, les surfaces couvertes de maïs représentent 15%, quand les surfaces affectées aux céréales correspondent à 17%. Cette réalité fait écho au phénomène de **végétalisation** dont plusieurs acteurs m'avaient parlé. Ce terme désigne une agriculture sans animaux, productrice de céréales, d'oléagineux ou encore de protéagineux destinés à la vente. Jugée moins exigeante en termes de gestion et plus rémunératrice, les agriculteurs feraient le choix d'abandonner leurs productions animales pour ce modèle cultural. Les institutions agricoles ne semblent pas voir d'un bon œil cette mutation qui se profile. Elle aurait des impacts paysagers et écologiques, ainsi que des conséquences socio-économiques non négligeables.

*"Il y a plus de biodiversité
dans une prairie que
dans un champs de céréales."
Mathieu Gaillet*



Des souvenirs blonds et verdoyants

L'alternance de champs de blé en fleur, le colza qui sèche sur pied, la terre travaillée pour les plantations de poireaux ou de salades, les foins coupés, la luminosité du grand large participant à une ambiance colorée dorée dans la partie nord de l'agglomération. Cette sensation contraste avec les paysages beaucoup plus verdoyants du sud de l'agglomération. Cette perception justifie, tout comme elle alimente le débat concernant la couleur que l'on souhaite donner à la ceinture.

Les paysages vivants à l'interface ville-campagne

En discutant de l'avenir du bocage, on m'avait fait remarquer que les paysages sont en constante évolution. Figés, ils peuvent l'être, malléables ils le sont par essence. Sous l'influence des hommes et de leurs activités, ils se façonnent. Le milieu périurbain étant une zone de frottement, les paysages qui s'y forment sont singuliers.

Relation agriculture et ville

La ville est attachée à l'agriculture par plusieurs liens, dont les principaux sont alimentaires, économiques et fonciers. La maîtrise de la ressource foncière détermine l'occupation des sols et par conséquent les paysages. En quelque sorte, avoir, c'est pouvoir agir. Cette ressource convoitée, tant par la ville que par l'agriculture, est au cœur de **stratégies foncières diverses** dont les effets sont notables sur le paysage.

*"Les agriculteurs exploitants et retraités
ont un rapport différent au foncier"*

Serge Le Gall

Phénomène de friches

Les friches agricoles sont des parcelles à l'abandon classées en zone agricole. Elles ne sont plus cultivées depuis une période plus ou moins longue. Leurs apparitions peuvent avoir plusieurs raisons. Il peut s'agir d'un **délaissement temporaire** entraînant une vacance suite à l'arrêt d'une exploitation. Il peut tout aussi bien s'agir d'une **rétenction foncière** dans l'attente d'un changement de zonage qui ouvrirait à la constructibilité. Elles peuvent être le résultat d'un **renoncement à l'exploitation** au vue des difficultés d'accès et de mise en valeur. Lors de mes sorties terrains, je n'ai pas été en capacité d'identifier des friches agricoles. Ce phénomène existe certainement. Toutefois, les interviewés ne semblaient pas considérer qu'il s'agissait d'une problématique signifiante à l'échelle de l'agglomération. Ces friches sont de **potentiels gisements fonciers**. Toutefois, la Chambre d'Agriculture émettait une réserve quant à leur valorisation. Elles ne doivent pas être un prétexte pour masquer une transition foncière de l'agricole vers l'urbain. Dans ce cas, ces friches serait une perte nette de terres agricoles.

Des poches agricoles

La consommation foncière pour la construction d'infrastructures routières, de logements et de zones g n re des poches agricoles. Les parcelles agricoles exploiti es se retrouvent enclav es. L' miettement des parcelles, les difficult s d'acc s et la proximit  avec les milieux urbains sont des inconv nients avec lesquelles l'agriculture doit composer. Cette localisation peut  tre source de **sp culation fonci re**.



La réorganisation de l'agriculture périurbaine

Cette agriculture de frottement aussi appelée agriculture périurbaine doit composer avec ses riverains et les réglementations en vigueur. Les règles concernent les nuisances olfactives, sonores ainsi que les normes sanitaires. Pour n'en citer qu'une, on peut faire référence aux périmètres d'épandage. La proximité avec la ville pouvant être une contrainte, elle encourage une réorganisation sociale des exploitations. Il y a les activités agricoles qui s'éloignent et celles qui se rapprochent de la ville pour bénéficier de son bassin de consommation.

"Il est compliqué de maintenir des exploitations laitières en périphérie de ville."
Mathieu Gaillet

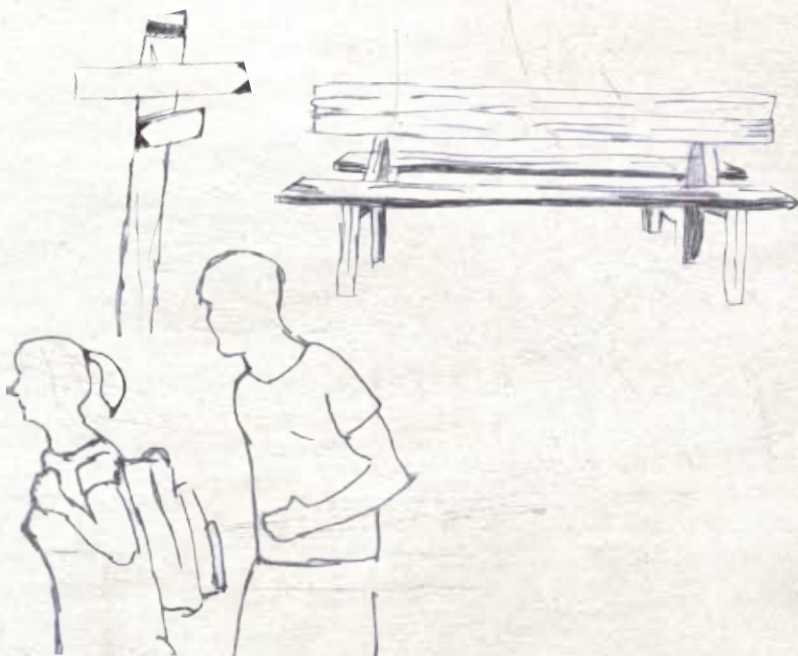
Un coin de verdure près de ma maison

Au niveau de ces zones de frottements et particulièrement à proximité des zones résidentielles, j'ai pu constater la présence de prairies pâturées. Ce phénomène m'a été décrit comme étant une **agriculture de loisir**. Il s'agirait d'espaces agricoles investis par des particuliers pour cultiver ou mettre des animaux. La motivation est personnelle, uniquement récréative sans avoir de fins lucratives. A mon avis, cette forme originale d'agriculture serait liée au **désir de recréer des paysages iconiques de la ferme** à proximité de chez soi. En d'autres termes, les périurbains auraient une appétence pour les paysages agricoles dit de qualité. L'agriculture dit econventionnelle ne pourrait-elle pas les offrir ?



L'agriculture périurbaine, un détail dans le panorama ?

L'exploration de la quasi-totalité de l'agglomération m'avait donné une perception générale des paysages agricoles. Cette connaissance m'aidait à dresser le constat d'une disparité entre les territoires littoraux et l'arrière-pays. Au sud, la prégnance de l'agriculture s'imposait au visiteur. La topographie vallonnée créait des belvédères d'où il était possible de contempler des champs à perte de vue. Au loin, des clochers se laissaient apercevoir. La sensation d'être isolée au cœur des champs était beaucoup moins vraie dans la partie littorale de l'agglomération. Les vues panoramiques sur un paysage essentiellement agricole se faisaient rares. Les ambiances urbaines et marines ressortaient. En ce sens, l'agriculture participait à l'environnement sans être totalement l'élément clé. Loin d'être un détail, ces espaces agricoles périurbains étaient des respirations. Tels des espaces de retraite, ils permettaient de **se ressourcer**.

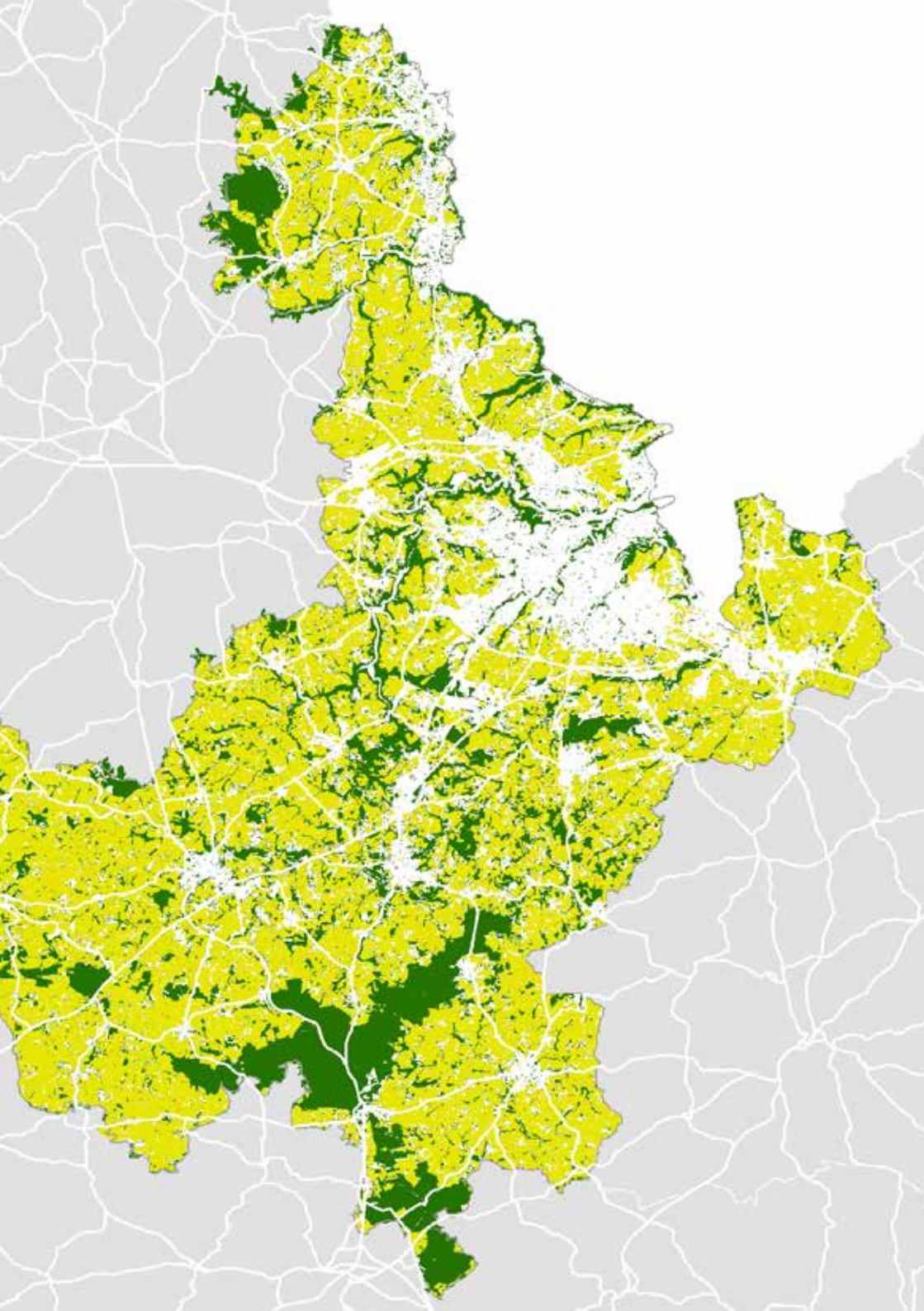


L'agriculture, c'est pas du vide !

L'adage disant que les agriculteurs sont les premiers paysagistes s'est confirmé au cours de mes pérégrinations briochines. En l'occurrence, à l'échelle de Saint-Brieuc Armor Agglomération, les agriculteurs façonnent, chaque année, pas moins de 53% de la surface de la collectivité. Ainsi, on peut dire que l'agriculture participe au cadre de vie et à l'image du territoire.

En bref

L'agriculture est une activité en perpétuelle évolution. Le défi de l'agglomération est d'accompagner ses mutations pour tendre vers un paysage environnemental, social et économique souhaitable.



Demain

concrétisation de ce nouveau paysage

La "Ceinture dorée", un concept d'avenir

Favoriser de nouvelles formes d'activités agricoles

L'agriculture est une activité en difficulté. Elle est en proie à des crises sectorielles régulières, à la difficulté d'accès au foncier, à un déficit d'image, à la défiance des consommateurs ainsi qu'à une crise sociale. Le modèle conventionnel peine à trouver des solutions viables, quand le modèle agro-biologique semble être une alternative. En valorisant l'agriculture périurbaine, le projet de "Ceinture dorée" pose l'agriculture de proximité comme un modèle hybride. Mise en place à proximité d'un bassin de consommation, elle permet d'écouler directement les productions sur un marché local à travers des circuits courts. Ce modèle aurait l'avantage de rémunérer plus justement le travail des agriculteurs et ainsi de conforter la structure des exploitations tout en créant des emplois non délocalisables. Le rapprochement du consommateur et du producteur contribuerait aussi à valoriser socialement les agriculteurs.

Faire émerger un nouveau mode de ménagement du territoire

Le projet a également des vertus en termes de développement territorial. Il instaure un nouveau rapport au foncier permettant de limiter l'expansion des villes et la dilution des fonctions urbaines (commerciales, administratives, scolaires, résidentielles etc) pour soutenir les cœurs de villes. Le soutien à l'agriculture a l'avantage de préserver des continuités écologiques et de proposer un cadre de vie agréable, entre ville et campagne.

Initier des comportements respectueux de l'environnement

Le projet possède une dimension pédagogique. En s'appuyant sur l'alimentation et la consommation locale, il veut "recréer" un lien entre les habitants et la terre. Par ce biais original, il est fait la promotion d'attitudes éco-responsables.

Des ambitions partagées avec le nouveau projet de territoire

Les enjeux soulevés par la "Ceinture dorée" font écho au nouveau projet de territoire adopté en juillet 2018 par l'agglomération. Cette similitude montre une volonté assumée d'accompagner les transitions du territoire et particulièrement celles du monde agricole.

Agir avant qu'on n'impose !

La nouvelle loi relative à l'agriculture et à l'alimentation ainsi que l'annonce d'un objectif "zéro consommation foncière nette à l'horizon 2025" par le gouvernement sont des éléments confortant le projet de ceinture dorée. Ils appellent à la régulation des consommations foncières et encouragent le développement des circuits d'approvisionnement locaux et bio pour la restauration collective. En ouvrant dès à présent les discussions sur ces défis, la collectivité se donne la possibilité d'anticiper et d'intégrer les acteurs locaux.

En bref

La "Ceinture dorée" cristallise des enjeux pour la collectivité.

Elle est un des outils permettant à Saint-Brieuc Armor Agglomération de bâtir un projet territorial cohérent.

Ailleurs

exemples d'autres territoires

Les trois exemples choisis sont français. Ils auraient pu être européens ou mondiaux tant les problématiques de gestion de l'étalement urbain, de préservation des milieux naturels et de maintien des activités agricoles sont actuellement prégnantes. Cette sélection met en exergue la sensibilité des collectivités françaises à proposer des solutions transversales dans la gestions des questions foncières, agricoles et alimentaires.



La construction d'une ceinture agricole pour le Grand Lyon

Les réflexions concernant l'agriculture périurbaine lyonnaise n'ont cessé d'évoluer depuis le début des années 1980. D'abord perçue pour ses vertus nourricières, l'agriculture a ensuite été abordée sous le prisme des coupures vertes permettant d'organiser la ville, avant qu'on ne la reconnaisse pour ses aspects économiques, paysagers et environnementaux.

Si la problématique agricole était présente dans les politiques sectorielles lyonnaises, l'introduction de la question alimentaire a permis au Grand Lyon de se projeter vers un projet agricole global. L'événement clé a certainement été la participation de la métropole, en 2015, au programme européen Urbact sur le thème de l'alimentation durable et des communautés urbaines. Le thème alimentaire a permis de rapprocher des différentes mesures de telle sorte que la trame verte du Grand Lyon puisse aujourd'hui s'appréhender comme une ceinture verte agricole.



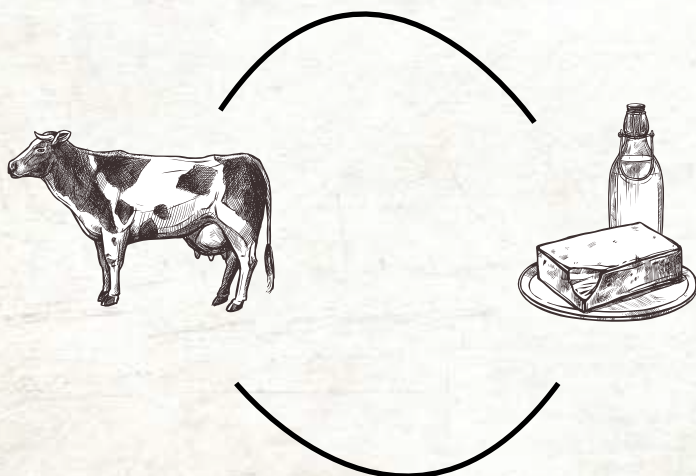
La boucle alimentaire de Nantes Métropole



Nantes Métropole est investie sur les questions agricoles et foncières depuis les années 1990 afin de préserver son agriculture périurbaine des dynamiques induites par la croissance démographique : étalement urbain, spéculation foncière, création de friches agricoles.

Ces dernières années, elle a choisi de se concentrer sur la question alimentaire. Lauréate du Programme National Alimentation en 2015, Nantes Métropole travaille à l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT). Créé à l'initiative de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014, cet outil crée une gouvernance alimentaire locale pour rapprocher les productions locales des consommateurs.

Pour ce faire, la métropole nantaise peut tirer parti des productions diverses et emblématiques de son bassin agricole (muscadet, mâche, carotte de Chantenay). Il est à souligner que l'autarcie n'est pas la finalité de ce projet. D'ailleurs, les ressources et la structuration actuelle des filières, tournées vers l'exportation, ne le permettraient pas.





La ceinture verte rennaise pour protéger le foncier agricole

Le territoire rennais aime à se présenter comme une ville-archipel. Ce concept créé pour décrire le mode d'organisation spatial de la métropole rennaise est une philosophie territoriale reposant sur la conciliation des intérêts fonciers de la ville et de l'agriculture. Dans ce cadre, la ville se donne des limites pour contraindre son expansion. Rennes a choisi sa rocade comme périmètre d'extension. Pour répondre à la pression démographique et aux besoins de logements, le choix de la densité est privilégié. Cette planification permet de protéger l'outil de travail des agriculteurs en identifiant une ceinture verte.

Au delà de la question foncière, le Pays de Rennes a lancé en 2010 un Programme Local de l'Agriculture. Ce dernier veut sensibiliser les populations à l'importance économique de l'agriculture, préserver les paysages et renforcer le climat d'échanges entre les agriculteurs et les services d'urbanisme.

En bref

Ces exemples illustrent le fait que le destin de l'agriculture est indéniablement lié à celui des villes. Ces dernières proposent de nombreuses actions depuis plusieurs décennies pour parvenir à protéger cette activité. Il semble que parfois, la question alimentaire soit plus facilement instigatrice de projets territoriaux globaux en parvenant à fédérer l'ensemble des acteurs.

Discuterions-nous plus facilement autour d'une assiette?

Conclusion

Au cours de ce stage, j'ai appris à découvrir le projet de "Ceinture dorée". Je dois reconnaître que j'ai été critique concernant cette expression qui ne dévoilait pas ces intentions. Or, la force d'une proposition ne repose pas tant sur sa capacité à être originale qu'à être réalisable. L'avantage de la "Ceinture dorée" est qu'elle possède ces deux atouts.

Pensée au cours d'une démarche paysagère et prospective, cette figure est adaptée aux spécificités du territoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération. Il ne s'agit pas simplement de voir des champs de blé, de légumes ou des pâtures comme un décor péri-urbain mais d'y voir une richesse plus large, en matière d'emploi, de cadre de vie, d'environnement, de qualité de l'alimentation, de circuit court, de paysage... C'est en cela que la "Ceinture dorée" offre une piste de réponse à différents enjeux de société, en s'ancrant dans son territoire. Dans un département connu pour ses performances agricoles, la mise en lumière de cette activité est audacieuse. Elle est d'autant plus importante que les crises agricoles à répétition et l'urgence environnementale modifient le tissu socio-économique agricole, ce qui risque à terme de compromettre la qualité des services rendus par les agriculteurs. C'est justement ce contexte global et local qui crée l'opportunité d'une concrétisation de la "Ceinture dorée".

CEINTURE DORÉE ?
Récit de stage

Direction de la publication
Benjamin Grebot

Réalisation
Cécile Bercegeay
Anne-Simone Burel
Fiona Thomas

Maquette et mise en page
Cécile Bercegeay

Contact
anne-simone.burel@adeupa-brest.fr

Tirages
100 exemplaires

Dépôt légal
3^e trimestre 2018

Réf
18-155



AGENCE D'URBANISME DE BREST • BRETAGNE

Siège

18 rue Jean-Jaurès - 29200 BREST

Antenne Costarmoricaine

4 place du Guesclin - 22000 SAINT-BRIEUC

Tél. 02 98 33 51 71

www.adeupa-brest.fr